

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie  
**RELEVÉ DE DECISIONS N° 16 – Mercredi 01 février 2023**

**Présidence de Madame  
Claire THOURY**

**Membres présents :** Fanny ARAV, Michel CHASSANG, Benoit GARCIA, Jacques LANDRIOT, Giovanna MARSICO, Kenza OCCANSEY, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE

**Membres excusés :** Jean-Pierre CABROL, Jean-François DELFRAISSY, Cynthia FLEURY, Hélène LANDEMORE.

Invités participants : Bernard REBER, garant et Marjan EHSASSI, garante.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, mercredi 1<sup>er</sup> février, sous la présidence de Mme Claire THOURY et a arrêté les décisions suivantes à l'issue des débats entre les membres présents :

#### **VALIDATION DEFINITIVE DU RELEVÉ DE DECISIONS ET POINT D'INFORMATIONS**

Le Comité de gouvernance a adopté le relevé de décision du 24 janvier 2023, pour publication sur le site internet du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et sur le site internet de Convention citoyenne sur la fin de vie (<https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr>).

La présidente du Comité de gouvernance a également informé les membres du versement effectif aux citoyennes et citoyens des indemnités au titre de la participation de ces derniers aux 4 premières sessions de la Convention.

#### **ECHANGES AVEC LA COMMISSION TEMPORAIRE « FIN DE VIE » DU CESE**

Le Comité de gouvernance a invité M. Albert RITZENTHALER et Mme Dominique JOSEPH, respectivement président et rapporteure de la Commission temporaire « fin de vie » du CESE, à présenter l'état d'avancement de leurs travaux, portant sur l'évaluation de la loi Claeys-Leonetti, ainsi que le programme des prochaines semaines.

Tous ont insisté, à cette occasion, sur la complémentarité du travail accompli par la Convention d'une part, et la Commission temporaire d'autre part.

## RETOURS DU SOUS-GROUPE « SOCLE DOCUMENTAIRE » SUR L'IDENTIFICATION DES NŒUDS DE CONTROVERSES

Le sous-groupe « socle documentaire » du Comité de gouvernance a présenté aux membres le travail de synthétisation et de catégorisation effectué, en collaboration avec le collectif d'animation, sur la base des 346 propositions des citoyennes et citoyens.

La synthèse identifie 4 orientations de réponse à la question de la Première Ministre, au sein desquelles sont soulignés des « nœuds délibératifs » qu'il appartiendra aux conventionnels d'approfondir. L'objet de la session 5 sera dès lors de procéder à une mise en débat autour de ces grandes orientations, afin d'en approfondir les arguments centraux.

Ce texte, de l'avis des membres du Comité, constituera une première étape, non définitive, dans l'élaboration d'une réponse argumentée à la question de la Première Ministre. Les citoyens seront libres de l'amender à leur convenance.

## PRESENTATION DU DEROULE SYNTHETIQUE PROVISOIRE DE LA SESSION 5

Les membres du Comité de gouvernance ont revu, en compagnie du collectif d'animation, le déroulé synthétique de la session 5 de la Convention.

L'éventuelle constitution de groupes d'opinions en session 5, proposée par le collectif d'animation, a fait l'objet de débats approfondis, notamment au regard de la vigilance particulière des membres du Comité quant à la bonne intégration des positions minoritaires dans ce dispositif.

## DISCUSSIONS SUR LA METHODE DE PRODUCTION DU LIVRABLE FINAL

Les membres du Comité de gouvernance ont échangé sur la méthode de production du livrable final, sur le fondement d'une note de cadrage présentée par le collectif d'animation. Celui-ci suggère la présentation d'un pré-rédactionnel sur les réponses argumentées en session 6, suivie de la rédaction de la réponse posée par la Première ministre en session 7 ainsi que celle de l'introduction et de la conclusion en session 8, puis de l'adoption de la synthèse finale lors de la dernière session 9.

Le Comité de gouvernance, soucieux d'obtenir l'adhésion expresse des citoyens sur ce sujet, a décidé de soumettre cette proposition à un vote de méthode à la majorité qualifiée au cours de la session 5, après présentation approfondie en début de session.